Zeitschrift: Générations

Herausgeber: Générations, société coopérative, sans but lucratif

Band: - (2017)

Heft: 95

Artikel: Épargne : la meilleure manière de laisser un pécule à ses petits-enfants

Autor: Rein, Frédéric

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-830462

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

générations

droit&argent

ÉPARGNE

La meilleure manière de laisser un pécule à ses petits-enfants

VIAGER
Une solution
qui ne séduit
pas vraiment
les Suisses.

JEAN-CLAUDE BIVER
L'horloger star
donne sa recette
pour rester jeune.

PRO SENECTUTEVive la gym à
domicile.

SUCCESSION
Prendre ses
dispositions
à temps.



58

Les grands-parents sont toujours aussi friands quand il s'agit de faire un cadeau à leur descendance, sous la forme d'un compte ou d'une assurance. Tour d'horizon.

date pas d'hier, mais qui a su perdurer. Un véritable héritage, au sens propre comme au sens figuré. Ouvrir un compte au nom de ses petits-enfants — que ce soit à leur naissance ou quelques années plus tard — est en effet une pratique très courante. «Les grandsparents, mais aussi les arrièregrands-parents, tiennent souvent

à faire un don de leur vivant à leur descendance, comme leurs aïeuls l'avaient fait à leur égard, constate Patrick Oyon, responsable du Service conseil clients à Retraites Populaires, spécialiste vaudois de l'assurance vie et de la prévoyance professionnelle. Les petits-enfants sont d'ailleurs conscients de l'importance de ce cadeau financier, qui leur servira quand ils seront aux études ou à

l'aube d'une situation professionnelle. Il s'agit pour eux d'une forme de transmission à terme.» On peut la prévoir de deux manières différentes: ouvrir un compte bancaire à leur nom ou contracter, pour eux, une police d'assurance. Quelle option choisir? Petit comparatif, évidemment non exhaustif, de quelques produits proposés sur ce marché romand de l'épargne... FRÉDÉRIC REIN

>>>



L'ouverture d'un compte, un cadeau qui fait plaisir aux petits et aux grands, même des années plus tard.

ÉPARGNE

PETIT TOUR DES DIFFÉRENTS

COMPTES ÉPARGNE

Le compte Epargne-Cadeau de Credit Suisse

L'ouverture du compte Seule la personne qui ouvre le compte (le titulaire) doit se rendre au guichet, munie d'une pièce d'identité.

Rentabilité Un taux préférentiel de 1% est appliqué jusqu'à 25000 francs. Au-delà de cette somme, il passe à 0,01%. Aucun montant minimum n'est demandé. En revanche, si l'on décide d'utiliser tout ou partie de cette épargne pour l'investir dans un plan d'épargne en fonds de placement, un minimum de 100 francs par an est requis. Comme il s'agit d'un investissement sur la

durée, le rendement est susceptible d'être meilleur, mais il ne peut être garanti. En 2016, par exemple, l'un des fonds affichait une performance annuelle nette de 1,54 %, un autre d'un peu plus de 3 %.

Frais Aucuns.

Quand l'enfant peut-il toucher son argent? Dès que le titulaire le décide, mais au plus tard l'année même de son 18° anniversaire.

Autres avantages Les grandsparents peuvent choisir à tout moment — mais au plus tard l'année de ses 18 ans — de donner l'argent à l'enfant grâce à un certificat-cadeau personnalisé. Une fois ce papier reçu,

le mineur devient le titulaire du compte et dispose de la somme épargnée.



Le compte épargne cadeau de Raiffeisen

L'ouverture du compte Se rendre au guichet avec une pièce d'identité.

Rentabilité Chacune des 255 Banques
Raiffeisen, qui sont des coopératives
juridiquement autonomes, peut
décider de ses taux. Mais
les recommandations de
Raiffeisen Suisse sont
de 0,5 % jusqu'à

5000 francs, puis 0,1% au-delà. Aucune somme minimale n'est demandée. **Frais** Selon les recommandations de Raiffeisen Suisse, il ne devrait pas y avoir de frais de tenue de compte.

Quand l'enfant peut-il toucher son argent?

Le titulaire du compte décide de la date à laquelle il veut offrir le capital accumulé à l'enfant. Au plus tôt à partir de son 12° anniversaire, en règle générale, à 18 ans.

Autres avantages En plus de l'intérêt préférentiel jusqu'à ce que l'enfant ait atteint l'âge de 18 ans, le client décide lui-même de la fréquence à laquelle il effectue des versements. Un certificat-cadeau est en outre donné au titulaire du compte, qui peut alors l'offrir au bénéficiaire.

La police RP Jeune de Retraites Populaires

L'ouverture du compte Contactez un conseiller: il vous accompagnera dans les démarches.

Rentabilité Actuellement, un taux d'intérêt technique de 1,5% est appliqué sur chaque versement effectué, et celui-ci est projeté jusqu'à l'échéance du contrat. En fonction des résultats financiers, des participations aux excédents, sous forme de bonifications, peuvent aussi être attribuées tout au long de la durée. S'il n'existe pas un montant minimum annuel dont il faut s'acquitter, le premier versement ne peut être en dessous de 25 francs.

Frais Aucuns.

Quand l'enfant peut-il toucher son argent? A partir de l'âge de 18 ans, le jeune bénéficiaire peut recevoir le montant accumulé. Soit chaque année pendant trois ou cinq ans sous la forme d'un versement régulier, ce qui plaît beaucoup, car cela permet de financer une période de formation, soit par le biais d'un capital touché en une seule fois.

Autres avantages Outre le taux d'intérêt technique favorable, une prime de 50 francs est offerte si le premier versement est supérieur à 200 francs. Cette police offre en outre la liberté de faire des versements quand on le souhaite. Enfin, les montants versés sont rétrocédés si l'enfant décède avant ses 18 ans.

La police de prévoyance libre d'AXA

L'ouverture du compte En prenant un rendez-vous avec un agent AXA. Pas besoin que l'enfant soit présent.

Rentabilité Un taux de base de 0,25 % est garanti chaque année. Celui-ci augmente si l'indice de référence génère plus que ce taux. Le grand-père ou la grand-mère (cela ne peut pas être au nom des deux) s'engage en revanche à verser chaque année un certain montant — il faut que le capital final soit d'au moins 20000 francs, ce qui représente environ 100 francs par mois — pendant une durée déterminée (aénéralement jusqu'au 18°, 20° ou

25° anniversaire du petit-enfant).

Frais II n'y a pas de chiffre fixe, mais les frais représentent environ 12 francs par mois pour l'ensemble des garanties et des risques assurés.

Quand l'enfant peut-il toucher son argent? A l'âge choisi par le titulaire de la police, mais pas avant ses 18 ans.

Autres avantages Le capital prévu sera de toute façon versé, soit à l'échéance, soit en cas de décès du titulaire de la police d'assurance. Et, si celui-ci ne devait plus pouvoir payer, en raison d'une incapacité de gain, AXA financerait quand même ce capital à sa place. En outre, cette prévoyance peut être utilisée par le preneur d'assurance comme garantie bancaire ou pour obtenir un prêt.

sont citaque uninee ses io uns.

L'ouverture du compte Se présenter au guichet avec un moyen d'identification et les coordonnées de son petit-enfant (date de naissance, adresse légale).

Rentabilité Le compte d'épargne Jeunesse propose jusqu'à 20 000 francs un taux d'intérêt de 0,5 %, puis 0,01% au-delà. Quant au compte de fonds de placement, son taux d'intérêt sur les avoirs en compte non investis est de 1,5 %, plus un rendement sur les avoirs investis selon le ou les fonds choisis. C'est donc une solution d'éparane

Le compte d'épargne Jeunesse UBS ou compte de fonds

dont le potentiel de gain à long terme est supérieur à celui d'un compte d'épargne Jeunesse UBS.

Frais La tenue de compte est gratuite pour la formule épargne Jeunesse. Il en va de même pour le compte de fonds de placement,

de placement UBS

dont les frais de gestion sont aussi gratuits et sur lequel il y a un rabais de 50 % sur la commission d'émission, qui est généralement de 1% à 2% selon le fonds choisi.

Quand l'enfant peut-il toucher son argent?

Uniquement à sa majorité, soit à 18 ans.

Autres avantages A la naissance du bébé, un «baby-bon» peut être distribué aux parents ou à un tiers, comme des grands-parents, dont le montant d'une valeur de 20 francs peut être crédité à l'ouverture d'un de ces deux comptes. Une carte-cadeau est aussi offerte au titulaire lors de la remise du compte au bénéficiaire. En outre, les enfants recoivent une tirelire et plusieurs cadeaux dans l'année via l'agence.

RENTABILITÉ

48

www.generations-plus.ch

www.generations-plus.ch

4